

Programme d'excellence
« A l'école du patrimoine et de la création »
Appel à projets – Année 2025-2026

Enjeux et objectifs du programme « A l'école du patrimoine et de la création »

L'éducation artistique et culturelle est un des grands domaines de la formation générale dispensée à tous les élèves des écoles, collèges et lycées. Elle favorise les démarches pédagogiques innovantes fondées sur le travail en partenariat, en appui sur trois piliers : les connaissances, la pratique et la rencontre avec les artistes et les œuvres. Le présent dispositif s'articule à **la circulaire académique 2025-2026 pour l'éducation artistique et culturelle**.

Dans le cadre de **la convention de partenariat pour l'éducation artistique et culturelle** qui lie l'académie de Versailles et l'Établissement public du Château, du musée et du domaine national de Versailles, le dispositif « *A l'école du patrimoine et de la création* » 2025-2026 est proposé à l'ensemble des écoles, collèges et lycées de l'académie. Il favorisera une **démarche de projet interdisciplinaire** en classe et s'appuiera sur **les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle**.

Il s'agira plus spécifiquement d'inviter les élèves à interroger la diversité des mémoires que le Château incarne et transmet, en **explorant des dimensions moins connues de son histoire** à travers des approches artistiques, patrimoniales et sensibles. Le projet propose ainsi d'élargir leur regard au-delà du règne de Louis XIV : en découvrant Versailles comme lieu de mémoire républicain, théâtre d'événements majeurs tels que l'abolition des privilèges ou la naissance de la République ; en questionnant la construction de la mémoire nationale à travers la figure de Louis-Philippe et le musée d'Histoire de France ; en percevant le Château comme un espace d'échanges internationaux et de diplomatie, avec la visite d'ambassadeurs comme le retracent l'exposition consacrée à la venue d'une délégation amérindienne au XVIIIe siècle ; ou encore en plongeant dans les archives pour en révéler les récits multiples. Ce parcours favorisera une appropriation vivante, personnelle et plurielle du patrimoine par les élèves.

Les équipes enseignantes pourront choisir l'une des thématiques ci-dessous :

- Versailles, berceau de la République ;

Exemples de pratiques artistiques à titre indicatif :

- Travail autour de discours historiques prononcés à Versailles (Oralité, théâtre et cinéma)
 - Activités de joutes verbales sur des enjeux contemporains (Oralité et théâtre)
 - Mise en scène théâtrale ou cinématographique de débats célèbres. (Oralité, théâtre et cinéma)
 - Réflexion sur les espaces de parole à travers l'histoire : Projet de création d'un lieu démocratique contemporain par les élèves (design, architecture)
 - Découverte de la presse et des grands auteurs de la IIIe République : réalisation de caricature, d'article de presse, d'un journal (Presse, littérature, arts visuels)
- Mise en scène de la mémoire de Louis-Philippe à aujourd'hui ;

Exemples de pratiques artistiques à titre indicatif :

- Pratique autour de la narration (bande-dessinée, arts plastiques, théâtre, danse, etc.)
- Réflexion sur la muséographie et la création de dispositifs valorisant le patrimoine (architecture, design)
- Travail sur la posture, la mise en scène et les portraits (théâtre, danse, cinéma et couture).

- Voyage au cœur du monde (exposition Des Amérindiens à Versailles) ;

Exemples de pratiques artistiques à titre indicatif :

- Travail autour des récits de voyage et des grandes découvertes : création de son propre récit de voyage, création de cartes (écriture et arts visuels)
- Travail autour des danses amérindiennes en lien avec l'acte IV de l'opéra-ballet *Les Indes Galantes* (Musique et danse).

- Voyage au cœur des archives

Exemples de pratiques artistiques à titre indicatif :

- Travail photographique à partir des photos d'archives : retrouver les lieux, proposer une version moderne de l'image (photographie).
- Création d'un récit du Versailles d'aujourd'hui, créer les images d'archives de demain (arts visuels, photographie, cinéma).

I. Conditions d'accès au programme « A l'école du patrimoine et de la création »

Afin de favoriser le rayonnement du programme, celui-ci concernera au moins **3 classes de l'établissement**. L'une d'elles, dite « classe pilote », mène le projet avec le Château de Versailles et bénéficie de 10 à 15 heures de pratique artistique. Les autres, dites « classes satellites », doivent bénéficier au moins d'une visite au Château.

Pour candidater au programme, il est nécessaire de constituer une **équipe pédagogique pluridisciplinaire** s'engageant à travailler autour d'un projet co-construit et **articulant les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle**. Un professeur coordonnateur du projet est désigné.

Pour candidater, l'établissement dépose sur ADAGE une note d'intention et explique les motivations de sa candidature. Les candidatures des instituts médico-éducatif (IME) sous contrat, des établissements scolaires s'inscrivant dans un réseau d'éducation prioritaire ou proposant un enseignement professionnel (SEGPA, EREA, lycée professionnel) seront prioritaires.

Le professeur coordinateur et le chef d'établissement s'engagent à :

- Faciliter la mise en place du projet (rencontres, visites, sorties, etc.)
- Prévoir des créneaux dédiés aux ateliers de pratique artistique.
- Accorder un accès privilégié aux formations proposées par la DAAC dans le cadre du plan académique de formation pour les professeurs engagés.
- Prioriser l'utilisation des moyens du pass culture dans le cadre notamment du programme « A l'école du patrimoine et de la création ».

II. Mise en œuvre du projet

Les temps forts pour les enseignants :

- Formation d'une journée pour découvrir des aspects méconnus de Versailles et s'initier à une pratique artistique permettant une approche sensible du lieu et du patrimoine.

Les temps forts pour les élèves :

- Visites : **les élèves de classes pilotes visitent Versailles à deux reprises** : la première visite « 400 ans d'histoire »

permet de découvrir l'histoire du Château de Versailles de sa construction à nos jours. La seconde, une visite personnalisée, leur donne à voir une autre facette de Versailles. Idéalement, ces deux visites se feront à deux moments différents.

Les élèves des classes satellites visitent Versailles au moins une fois. Leur parcours de spectateur peut éventuellement s'appuyer sur un partenariat de proximité et sur le patrimoine local.

- Pratique : les élèves de la classe pilote bénéficient d'un nombre d'heures de pratique conséquent (au minimum une dizaine) avec un artiste et/ou un professionnel proposé par le Château.
Dans la mesure du possible, les élèves de classes satellites bénéficient d'une sensibilisation à la pratique artistique et/ou scientifique en lien avec l'artiste proposé par le Château ou un partenaire de proximité.

Rayonnement :

- Le Château pourra mettre à disposition une reproduction d'œuvre dans les établissements scolaires ;
- Les familles pourront découvrir les productions des élèves au cours d'une restitution locale (chez le partenaire de proximité, dans l'établissement, dans une bibliothèque...)
- **Les familles et les participants sont invitées à visiter gratuitement le Château de Versailles** et à participer à un temps de convivialité autour de la **restitution générale** qui se fera au Château.

III. Inscription au dispositif et calendrier

Dès le **lundi 19 mai 2025**, la campagne d'appel à candidatures sera accessible sur la plateforme ADAGE pour les écoles, collèges et lycées.

CALENDRIER PREVISIONNEL DU DISPOSITIF	
Lundi 19 mai 2025	Ouverture de la campagne d'appel à projets sur ADAGE
Vendredi 6 juin 2025	Clôture de la campagne d'appel à projets
Jeudi 12 juin 2025, 23h59	Annonce de la validation du projet (notification ADAGE)
Lundi 16 juin 2025, 17h30-18h30 <u>Ou</u> mercredi 18 juin, 15h-16h	Présentation du projet et des ressources en visio
Septembre 2025	Visio de lancement du projet
Mercredi 8 <u>ou</u> 15 octobre 2025	Journée de formation des enseignants. Découverte du Château et pratique avec un artiste
10 novembre 2025	Première visite des classes à Versailles « 400 ans d'histoire ».
Janvier 2026	Réunion de suivi des projets en visioconférence (Lundis ou mercredis)
Janvier-Mars 2026	Un autre regard sur Versailles : deuxième visite des classes pilotes
Avril 2026	Point d'étape en visio sur les projets
Mai-juin 26	Restitution dans les territoires (dans l'établissement, chez le partenaire de proximité, dans une bibliothèque...)

Samedi 6 juin 2026

« Festival des arts » : Restitution festive à Versailles et visite gratuite pour les familles.

NB : La sélection des classes retenues favorisera autant que possible une égale répartition des projets sur l'ensemble du territoire académique.

IV. Financement du dispositif

- **Tarif des visites ou ateliers** : 75 € par offres de visites sur site et à distance.
- **Financement des transports** : Le transport est à la charge des établissements scolaires.
- **Financement de la pratique artistique** : Pass culture pour le 2nd degré.

Pour les écoles qui souhaitent candidater, elles devront s'assurer de la possibilité de financer le transport et la pratique artistique (financement par la collectivité, Trousse à projet, mécénat, etc.).

V. Accompagnement pédagogique et ressources

- **Ressources** (en cours de construction)
 - Une page dédiée au dispositif *A l'école du patrimoine et de la création* sera créée sur le site internet du Château : celle-ci permettra de suivre l'évolution du projet mais également de faire apparaître les contacts utiles et les ressources à destination des enseignants.
 - Les enseignants seront accompagnés dans leur projet par le professeur relais du Château.
- **Contacts et accompagnement**
 - Au Château de Versailles : Alecoledupatrimoine@chateauversailles.fr / Thibault Lambert (professeur relais) : thibault.lambert@externe.chateauversailles.fr
 - Pour l'académie de Versailles :
 - DAAC – Barbara Carreno, conseillère danse, patrimoine et histoire des arts barbara.carreno@ac-versailles.fr
 - DSDEN 78 – Emmanuelle Alaterre, chargée de mission EAC emmanuelle-emil.alaterre@ac-versailles.fr
 - DSDEN 91 – Séverine Rouault, chargée de mission EAC severine.rouault@ac-versailles.fr;
 - DSDEN 92 – Elise Phalipaud, chargée de mission EAC elise.phalipaud@ac-versailles.fr;
 - DSDEN 95 – Barbara Moreillon, chargée de mission EAC barbara.moreillon@ac-versailles.fr

- **Formation adossée au dispositif**

Une journée de formation au Château de Versailles sera proposée à l'équipe pédagogique associée au projet. Deux sessions sont prévues **les mercredis 8 et 15 octobre 2025**. Il s'agira pour les enseignants de découvrir le Château - notamment dans ses aspects plus méconnus - de s'approprier le projet, de bénéficier d'une rencontre et d'un atelier de pratique en fonction des sujets choisis par les enseignants.

VI. Restitution - « Festival des arts », 6 juin 2026

Chaque classe participant au dispositif présentera son œuvre lors d'une demi-journée dédiée, le samedi 6 juin 2026, à l'Orangerie du Château. Cette restitution se déroulera sous forme de présentation devant des classes spectatrices. Les parents d'élèves, ainsi que les enseignants et les élèves, seront invités à cet événement. Ils auront l'opportunité de découvrir

les productions artistiques des classes engagées et pourront également profiter d'une **visite guidée gratuite du Château et des jardins, au choix.**

L'ensemble des projets bénéficiera également d'une visibilité sur la page dédiée au dispositif sur le site internet du Château.